

# L'agence de l'eau Loire-Bretagne

Engagée et proche des territoires pour l'eau et les milieux aquatiques

## Plan de relance

### 43,7 millions d'euros pour l'agence de l'eau

43,7 millions d'euros sont mobilisés par l'agence de l'eau Loire-Bretagne dès le début de l'année 2021 au service de la relance économique et de la transition écologique, sous la forme d'appels à projets avec une instruction des dossiers au fil de l'eau pour veiller à la rapidité d'affectation des crédits.

Ces crédits accompagneront des travaux rapidement planifiables en matière d'eau potable, d'assainissement et de continuité écologique.



**Le budget géré par l'agence de l'eau Loire-Bretagne au titre du plan de relance renforce les 100 millions d'euros consacrés dès juillet 2020 à la reprise économique par l'agence de l'eau :**

- sur le volet « eau » du plan de relance qui vise les investissements en matière d'eau potable, d'assainissement et d'eaux pluviales, 42 millions d'euros sont mobilisés en complément dans le cadre des appels à projets sur l'assainissement « Réduction des rejets d'eaux usées des collectivités et mise en oeuvre de l'autosurveillance » et sur l'eau potable « Relance de l'investissement des collectivités dans le domaine de l'eau potable » ;
- sur le volet « continuité » du plan de relance, 1,7 million d'euros est mobilisé en complément pour l'appel à projets « Rétablissement de la continuité écologique ».



## Quelques exemples de projets éligibles :

### Assainissement

Le projet, sous maîtrise d'ouvrage de **Quimperlé Communauté**, consiste en des **travaux de réhabilitation de réseaux** (1 025 ml) en amont d'un poste de refoulement sur la commune de Clohars-Carnoët. Ils participeront de la préservation du ruisseau de Sénéchal, puis de l'anse de Doëlan.  
Dépenses retenues : 379 357 € HT, subvention de 60%, soit 227 614 €.

### Eau potable

La commune de **Leuhan** a identifié 4 secteurs prioritaires sur son réseau de distribution d'eau potable. Les travaux consistent au **remplacement des conduites fuyardes** pour un cumul linéaire de 1 750 m.  
Cette commune en zone de revitalisation rurale est éligible au financement de l'agence de l'eau :  
Dépenses retenues : 139 947 € HT, subvention de 40%, soit 55 979 €.

Retrouvez tous les appels à projets sur [aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr](https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr)

**En 2021, avec France Relance et l'agence de l'eau Loire-Bretagne, soutenons l'activité des acteurs locaux et préparons le monde de demain !**

# Projet de Sdage 2022-2027, la consultation est lancée !

Le projet de Sdage 2022-2027 du bassin Loire-Bretagne a été adopté par le comité de bassin le 22 octobre 2020.

Le Sdage et son programme de mesures sont des documents de planification dans le domaine de l'eau. Ils définissent, pour une période de 6 ans, les grandes orientations pour garantir la gestion de l'eau et la préservation des milieux aquatiques, l'atteinte des objectifs de bon état des masses d'eau et les actions à conduire sur le terrain.



**Particuliers et acteurs du bassin Loire-Bretagne peuvent donner leur avis à partir du 1<sup>er</sup> mars 2021.**

Le public est consulté du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> septembre 2021.

La consultation portera sur deux projets de plan de gestion pour la période 2022-2027 :

- le projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, le Sdage, élaboré par le comité bassin Loire-Bretagne,
- le plan de gestion des risques inondations (PGRI) élaboré par l'État.

À partir du 1<sup>er</sup> mars et pour une durée de 6 mois, le questionnaire sur l'eau et les inondations et tous les documents soumis à la consultation seront consultables sur le site internet Sdage-Sage.

**Objectif :** informer le public des mises à jour effectuées dans le Sdage et dans le PGRI, recueillir des observations, suggestions et propositions pour enrichir ou éclaircir le document du Sdage et du PGRI. Tous les avis seront analysés par le comité de bassin Loire-Bretagne et l'État.



**A noter : 17 mars 2021**

**Forum Vilaine et côtiers bretons :** un webinaire pour s'informer, échanger, débattre sur le projet de Sdage 2022-2027 et la consultation du public.

Inscription sur [agence.eau-loire-bretagne.fr](http://agence.eau-loire-bretagne.fr)

**L'équipe de la délégation Armorique est à votre disposition pour tout complément d'information.**

**Contact :** Véronique Vasseur au 02.98.33.20.77  
[veronique.vasseur@eau-loire-bretagne.fr](mailto:veronique.vasseur@eau-loire-bretagne.fr)

02.96.33.62.45 - [armorique@eau-loire-bretagne.fr](mailto:armorique@eau-loire-bretagne.fr)  
Parc tech. du zoopôle – Espace Keraïa  
18 rue du Sabot – Bât. B  
22440 Ploufragan



[agence.eau-loire-bretagne.fr](http://agence.eau-loire-bretagne.fr)